

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	V
PRINCIPALES ABRÉVIATIONS	VII
SOMMAIRE	XI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE - L'ADAGE <i>EXCEPTIO EST</i> <i>STRICTISSIMAE INTERPRETATIONIS</i>	17
SECTION 1 - L'EXISTENCE DE L'ADAGE	17
§1- <i>L'histoire de l'adage</i>	17
A. Les origines.....	17
1. L'Antiquité	17
2. Les droits savants médiévaux et le droit canonique	21
B. Le passage en droit français	23
1. Avant le Code civil, l'Ancien Droit	23
2. Après le Code civil, le droit contemporain.....	24
§2 <i>La place de l'adage</i>	29
A. L'adage n'est pas une spécificité de la tradition juridique française	29
1. L'interprétation stricte en <i>common law</i>	29
2. L'interprétation stricte en droit musulman	39
B. L'adage n'est pas une spécificité du droit civil.....	40
1. La déambulation mécanique de l'adage dans les autres branches du droit privé	41
2. La présence de l'adage en droit pénal	44
SECTION 2 - LE SENS DE L'ADAGE	51
§1- <i>La détermination du champ d'application de la norme exceptionnelle.</i>	51
A. Le sens de la norme, acception traditionnelle de l'interprétation.....	51
1. Interprétation et sens	51
2. Interprétation et traduction	52
B. L'étendue du champ d'application de la norme, conception spécifique de l'interprétation.....	53
1. La restriction du champ d'application de la norme	53
2. La garantie d'une application stricte de la norme.....	55
§2- <i>L'interdiction de l'extension du champ d'application de la norme.</i>	57
A. L'application de l'exception à un cas non prévu	57
B. La création, sans texte, d'une nouvelle exception à un cas existant.....	58

PREMIÈRE PARTIE

L'EXCEPTION : CRITÈRE FORMEL DE L'INTERPRÉTATION STRICTE

TITRE 1 - L'IMPERFECTION DU CRITÈRE FORMEL	63
CHAPITRE 1 - LE CARACTÈRE FORMEL DE L'EXCEPTION	65
SECTION 1 - UNE CLASSIFICATION EXPLICATIVE	65
§1- <i>La vertu pédagogique du rapport « principe/exception »</i>	66
§2- <i>Une figure légistique</i>	69
SECTION 2 - L'ABSENCE DE CRITÈRE <i>A PRIORI</i>	69
§1- <i>Les conditions d'existence du critère a priori</i>	69
§2- <i>L'absence des conditions d'existence en matière d'exception</i>	70
CHAPITRE 2 - LA DÉTERMINATION CIRCONSTANCIELLE DU CARACTÈRE EXCEPTIONNEL D'UNE NORME	73
SECTION 1 - LES MODES DE CARACTÉRISATION DE L'EXCEPTION	73
§1- <i>L'exception caractérisée par l'analyse du contenu de la norme elle-même</i>	73
A. La norme contient, en elle-même, une exception au principe qu'elle pose	73
B. La norme contient une définition de ses termes	76
1. Les définitions réelles	77
2. Les définitions terminologiques	79
§2- <i>L'exception caractérisée par le jeu du rapport de généralité à spécialité</i>	81
A. La distinction du droit commun et du droit spécial	81
B. Le texte spécial est-il exceptionnel ?	83
1. Un rapprochement évident	83
2. Des différences persistantes	84
SECTION 2 - LE CARACTÈRE NORMATIF DE L'EXCEPTION	86
§1- <i>Identité de nature et différence de degré</i>	86
A. L'identité de nature	86
B. La différence de degré	90
§2- <i>La détermination du principe</i>	91
A. L'auteur du choix du principe	92
1. L'auteur, interprète de la norme	92
2. Le juge interprète de la loi	95
B. Les guides du choix du principe	99
1. Les règles de la grammaire	99
2. Les règles de la logique	100

TITRE 2 : LE SYNCRÉTISME DU CRITÈRE FORMEL.....	103
CHAPITRE 1 - LE SYNCRÉTISME JURIDIQUE	105
SECTION 1 - LE SYNCRÉTISME DANS LE RAISONNEMENT JURIDIQUE	105
§1- <i>Le syllogisme juridique</i>	105
§2- <i>L'intérêt du syncrétisme</i>	107
SECTION 2 - LA DÉTERMINATION DE LA PRÉMISSE MAJEURE.....	107
§1- <i>L'hypothèse</i>	107
§2- <i>La prémisses majeure</i>	108
CHAPITRE 2 - LE RÔLE DU CRITÈRE FORMEL.....	111
SECTION 1 - LA PRÉSUMPTION DE RATIONALITÉ STRICTE DE LA RÈGLE.....	111
§1- <i>Le syncrétisme permet de s'accommoder de l'imprécision du critère formel</i>	111
A. L'obstacle du critère formel.....	112
B. L'apparence d'une rationalité stricte de la norme	112
§2- <i>La nature de la présomption de rationalité stricte</i>	113
A. Présomption irréfragable.....	113
B. Présomption simple.....	116
SECTION 2 - LA PRÉSUMPTION SIMPLE DE RATIONALITÉ STRICTE DE LA RÈGLE	118
§1- <i>Les effets de la présomption simple</i>	118
A. Le contournement de l'imprécision	118
B. Un guide pour l'interprète.....	119
§2- <i>L'insertion de la présomption simple dans la méthode proposée</i>	120
A. La première étape de la méthode : l'invention de la présomption simple de rationalité stricte de la règle	120
B. La seconde étape : la nécessaire confirmation de la présomption.....	121

SECONDE PARTIE

LA RAISON DE LA LOI, CRITÈRE SUBSTANTIEL DE L'INTERPRÉTATION STRICTE

TITRE 1 : LA RAISON DE LA LOI CONFIRME LA PRESOMPTION	125
CHAPITRE 1 - LA CONFIRMATION DE LA PRÉSUMPTION	127
SECTION 1 - LA RECHERCHE DE LA RAISON DE LA LOI.....	127
§1- <i>Le caractère déterminant de la ratio legis</i>	127
A. La <i>ratio legis</i> , critère substantiel.....	127
B. La découverte de la <i>ratio legis</i>	130
§2- <i>La reconstitution par le juge de la ratio legis</i>	134
A. La protection d'un intérêt individuel	134

B. La protection d'un intérêt mixte.....	139
SECTION 2 - L'EFFET DE LA CONFIRMATION DE LA PRÉSUMPTION.....	145
§1- <i>La réunion des deux critères</i>	145
A. Les deux critères consécutifs	146
B. Leur réunion, confirmation de la présomption.....	146
§2- <i>Une méthode résolument exégétique</i>	146
A. Caractère exégétique de la méthode proposée	146
B. Caractère exégétique de l'interprétation stricte.....	148
CHAPITRE 2 - LE CARACTÈRE OBLIGATOIRE	
DE L'INTERPRÉTATION STRICTE	151
SECTION 1 - L'INSERTION DE LA MÉTHODE	
DANS LE RAISONNEMENT JURIDIQUE	151
§1- <i>La nature de la méthode de l'interprétation stricte</i>	151
A. Un principe, la nature communément admise.....	152
B. Un élément du raisonnement juridique, la nature proposée	153
§2- <i>La place de la méthode</i>	
<i>de l'interprétation stricte dans le raisonnement juridique</i>	155
A. La méthode intervient au niveau de la majeure	156
B. L'interprétation stricte s'incorpore à la norme.....	157
SECTION 2 - L'INTERPRÉTATION STRICTE EST OBLIGATOIRE POUR LE JUGE....	158
§1- <i>Le juge est lié par la règle générale déterminée</i>	158
A. La solution découle de la mise en œuvre du syllogisme	159
B. Le juge doit appliquer la règle générale	159
§2- <i>Le recours à l'interprétation stricte ne dépend pas du cas particulier</i>	
<i>dont le juge est saisi</i>	161
A. L'indifférence de principe du cas particulier.	162
B. L'influence indirecte possible.	164
TITRE 2 : LA RAISON DE LA LOI INFIRME LA PRÉSUMPTION	167
CHAPITRE 1 - L'INFIRMATION DE LA PRÉSUMPTION	169
SECTION 1 - L'EXCLUSION DE L'INTERPRÉTATION STRICTE	169
§1- <i>La présomption n'est pas conforme à la ratio legis</i>	169
A. La contradiction du critère formel et du critère substantiel	169
B. La présomption est renversée.....	171
§2- <i>L'exception n'est que formelle</i>	172
A. L'exception comme figure nomographique	172
B. L'absence d'effet spécifique de cette figure.....	173
SECTION 2 - L'INTERPRÉTATION DE L'EXCEPTION FORMELLE	
DANS TOUTE LA MESURE DE SA RAISON D'ÊTRE	174
§1- <i>L'exception formelle est en réalité une règle</i>	174